



STAGES VACANCES CINEMA D'ANIMATION

2021/2022 - INSCRIPTION – JEUNE

-18 ans et étudiants

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M.
Adresse complète :
Téléphone : E-Mail :

Inscris

mon fils, ma fille Nom : Prénom :
né(e) le :

à l'un des stages vacances cinéma d'animation organisé par l'AAA :

- Toussaint** : Du 2 au 5 novembre 2021 (4 jours) – « **Découverte des techniques traditionnelles** »
- Hiver** : Du 21 au 25 février 2022 (5 jours) – « **Réalisation d'un court-métrage collectif techniques à plat** »
- Printemps** : Du 19 au 22 avril 2022 (4 jours) – « **Réalisation d'un court-métrage collectif techniques volume** »
- Été** : Du 11 au 15 juillet 2022 (4 jours) « **Découverte des techniques traditionnelles** »
- Été** : Du 18 au 22 juillet 2022 (5 jours) « **Réalisation d'un court-métrage collectif technique dessin animé** »

Les activités se dérouleront de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 chaque jour.

Je règle les frais d'inscription (par chèque, en espèces) :

- 180.00 € pour l'inscription à l'un de nos stages 5 jours,
- 145.00 € pour l'inscription à l'un de nos stages 4 jours,

Fournitures, matériels et DVD inclus dans le tarif.

Règlement à l'ordre de l'AAA à joindre à la fiche d'inscription.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas de désistement du stagiaire.

A 12h00 et à 17h00, je souhaite :

- Récupérer mon enfant à l'atelier (dans les locaux),
- Autoriser mon enfant à rentrer seul ou à partir seul des locaux.

Les dates et heures d'activités sont à respecter pour le bon déroulement de l'atelier.

Pour toute absence de mon enfant à l'une des séances, j'aviserai les responsables de l'Atelier.

Je dégage l'AAA de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir à mon enfant lors des trajets parcourus (aller ou retour) pour participer à ces activités.

- J'autorise l'AAA à publier ou diffuser la photo de mon enfant prise dans le cadre de l'activité.
- Je n'autorise pas l'AAA à publier ou diffuser la photo de mon enfant prise dans le cadre de l'activité.

Lu et approuvé, à.....le
Signature ¹ :

Comment avez-vous connu l'AAA ?

- Presse
- Etablissement scolaires
- Autre :
- Radio
- Bouche à oreille

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »